



346333 - Comment juger l'installation des rangs des fidèles en prière entre les colonnes pendant l'observance de la distanciation sociale à cause du Corona ?

question

Quand un fidèle entre dans une mosquée pendant la prière et trouve que les prieurs se rangés entre les colonnes sans que cela ne soit nécessaire puisque la mosquée n'est pas trop pleine, doit-il compléter un rang ou en commencer un autre seul loin des colonnes? L'interdiction de prier entre les colonnes demeure-elle malgré la distanciation imposée par la présence du Corona ou reste-t-elle de vigueur vu que les rangs sont interrompus?

résumé de la réponse

Quand les prieurs du même rang sont éloignés les uns des autres à cause des mesures imposant la distanciation sociale préventive liée à la pandémie, l'interdiction de prier entre les colonnes n'a plus de sens et il n'est plus réprouvé de prier entre elles dans ce cas.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement,

le jugement du fait de prier entre les colonnes de la mosquée

On a reçu l'interdiction aux fidèles de prier entre les colonnes en l'absence d'une nécessité. Par celle-ci on entend le fait d'entrer dans la mosquée et de ne trouver aucune place à part une située entre deux colonnes. Ce cas a été expliqué dans la réponse à la question portant sur le



jugement du fait de prier entre les colonnes de la mosquée.

Deuxièmement,

la cause de l'interdiction du fait de prier entre les colonnes

La cause est que, en principe, les rangs doivent être ininterrompus et les prieurs serrés les uns contre les autres. Sous ce rapport, Anas ibn Malick a rapporté que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Veillez à ce que vos rangs soient droits car je vous vois derrière moi. ». L'un d'entre nous collait son épaule contre celui de son voisin et son pied contre le sien. » (Rapporté par al-Boukhari (725)

Ibn Quattan al-Fassi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Selon Anas : l'un d'entre nous collait son épaule contre celle de son voisin, et son pied contre le sien » Ceci fonde un consensus. » Extrait de al-Iqnaa (1/150) La présence d'une colonne au milieu du rang empêche la continuité du rang.

On lit dans *al-Fouroue* d'Ibn Mouflih (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) (3/59) Il est réprouvé que le fidèle prie tout seul entre deux colonnes parce que , selon Ahmad, il empêche la continuité du rang. »

Cette raison n'existe pas quand les gens prient ensemble distancés à cause de la pandémie car dans ce cas les distances existent de fait. Qu'il y ait des colonnes ou pas. En cas de distanciation, les colonnes ne sont pas la cause de l'interruption des rang. Or le jugement est lié à sa cause positivement e négativement. A ce propos, Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : «Quand le Législateur lie un jugement à une cause, le jugement disparaît dès la disparition de sa cause. La charia fonctionne selon cette règle. » Extrait de *Aalaam al-Muwaqqiin* (5/528-529)



Le jugement du fais de prier entres les colonnes en cas d'observance de la distanciation sociale nécessitée par la pandémie.

En somme, si le prieurs se distancent suite aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie, l'interdiction de prier entre les colonnes n'a plus de sens. L'installation d'un rang entre elles n'est plus réprouvée dans ce cas.

Allah le sait mieux.